

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 mai 2015

Sous la présidence de Mme le Maire HAU Corinne, étaient présents:

Mmes BOURDALE-DUFAU Sylvie, BRUEL Véronique, PALETOU Françoise
Mrs DESSALLES Christian, LASSUS-LIRET Gilbert, MASCARAS Daniel,
PASCAU Philippe

Absents excusés: BERGEREAU Aurélien, FOURCADE Patrick, GROS Jean-Philippe, LASCOUMETTES Jean-Robert, MAUBOULES Maïlys, POUZET Laura, URDOUS Sébastien.

Secrétaires de séance : DESSALLES Christian, MASCARAS Daniel.

Ordre du jour:

- 1 .PV du précédent conseil
2. SDEPA : achat groupé d'électricité
3. PEDT (projet Educatif Territorial)
4. Don du club de Tennis
5. Subventions aux associations
6. Délibération amende de police pour voirie communale
7. Classe verte
8. Questions diverses

Séance ouverte à 20 h 30

1- Procès verbal du 08 avril 2015 :

- Aucune remarque sur le Compte rendu.

Approuvé à l'unanimité

2- SDEPA :achat groupe d'électricité:

La commune adhère au groupement de commande pour l'achat d'énergies, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique.
(pour l'éclairage public)

Mme Le Maire est autorisée à faire acte de candidature aux marchés d'énergies (électricité) proposés par le groupement suivant les besoins de la commune.

Approuvé à l'unanimité

3- PEDT

Mme BRUEL Véronique nous présente le PEDT qui formalise la mise en place des rythmes scolaires encadrant des activités périscolaires et qui permet de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs pour une durée de 3 ans à partir du 1^{er} septembre 2015.

Approuvé à l'unanimité

4- Don du club de tennis

Mme COUPEL ancienne présidente du club de tennis qui a été dissout a clôturé le compte de l'association. Elle fait don à la commune de 1917 €. Une partie de cette somme servira à améliorer le court de la commune (nouveau filet)

Approuvé à l'unanimité

5- Subvention aux associations de la commune

Il est décidé que les montants de 2014 sont maintenus en 2015.

Associations communales :

A HUM DE CALHAU	500 €
ASS FONTAINE DE JOUVENCE	500 €
ASSOCIATION LOISIRS GYM	500 €
A CCA de BOUGARBER	500 €
OCCE COOPERATIVE SCOLAIRE	500 €
ASS. ARTS PLURIELS	600 €
ASS. BOUGARBER PILOTA	600 €
ASS. Parents d'élèves (APEB)	800 €
COMITE des FETES	2000 €

Association Intercommunale :

ENT. SPORT AYGUELONGUE (foot)	1000€
-------------------------------	-------

Association extérieure :

ASS.SAPEURS POMPIERS PAU	30€
--------------------------	-----

Approuvé à l'unanimité

6- Délibération amende de police pour voirie communale

Une délibération est prise pour la demande d'une subvention de 9000 € venant des amendes de police , concernant les travaux à venir route de Beyrie.

Approuvé à l'unanimité

7. Classe verte

La commune a pris une délibération pour octroyer la somme de 15€ à chacun des 35 élèves qui participent à la classe verte dans les Landes durant 3 jours.

Approuvé à l'unanimité

8. Questions diverses

- remise en fonction des cloches de l'église

HEURELEC a été retenu par la commission bâtiments / voirie avec une date limite de réalisation des travaux pour fin juin.

- cimetière :

Un état des concessions laissées à l'abandon sera réalisé.

En l'absence d'autres questions, la séance est levée à 22 heures.